

Circulaire aux administrations communales N°4/2016

Objet : Activités de jumelage des communes luxembourgeoises avec des collectivités territoriales étrangères

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un des objets statutaires du SYVICOL consiste dans la promotion de la coopération transfrontalière des communes luxembourgeoises à travers des jumelages ou autres partenariats avec des collectivités locales étrangères.

Dans le cadre de cette mission, le syndicat publie, parmi d'autres informations, une liste des jumelages conclus par les communes luxembourgeoises sur son site Internet (http://www.syvicol.lu/jumelages-3/les-communes-luxembourgeoises-jumelees/).

Je vous saurais gré de bien vouloir vérifier si, du point de vue de votre commune, la liste des jumelages accessible via le lien ci-dessus est toujours d'actualité et de me communiquer vos remarques y relatives éventuelles.

En outre, le SYVICOL reçoit annuellement de l'Etat une subvention d'encouragement pour activités de jumelage et se propose d'en redistribuer une partie aux communes ayant soit conclu de nouveaux jumelages, soit – subsidiairement – organisé des manifestations exemplaires dans le cadre de liaisons internationales existantes. Si de telles activités ont eu lieu dans votre commune au cours de l'année 2015, je vous prie donc de m'en informer avant le 1^{er} mars 2016.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Tel.: (+352) 44 36 58 info@syvicol.lu

Fax: (+352) 45 30 15 www.syvicol.lu

Le Président,

Emile Eicher